



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Paris sportif et partenariat avec la ligue de foot

Question écrite n° 40910

Texte de la question

Mme Sophie Mette interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur les effets délétères des paris sportifs. Depuis juillet 2020, Betclic est la « plateforme officielle » des Ligue 1 et Ligue 2, un partenariat salué par la Ligue. Pourtant, le fait de contribuer à un problème sanitaire et social majeur tel que l'addiction et les pertes excessives ne devrait pas satisfaire la Ligue. Ainsi les pratiques à risques sont beaucoup plus fréquentes dans les paris sportifs que dans les autres jeux d'argent, note l'Observatoire des jeux (ODJ). Ce phénomène est accentué par la crise sanitaire et une communication agressive et les paris sportifs poursuivent leur croissance malgré les dégâts sanitaires et sociaux qu'ils provoquent. Elle souhaiterait donc avoir son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40910

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 septembre 2021](#), page 6610

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)